

CFA Marc Ruyer



CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE LIVRET D'APPRENTISSAGE

Nom :

Prénom :

Classe :

Coordonnées *	4
L'équipe	5
Le contrat pédagogique *	6
Droits et devoirs du Maître d'apprentissage	7
Droits et devoirs de l'apprenti-e	7
Le règlement intérieur *	9
Reste connecté !	11
Test de positionnement	13
Emploi du temps 2021-2022	14
Emploi du temps 2022-2023	15
Suivi de formation - Enseignements généraux	16
Suivi de formation 1ère année - Enseignements pratiques	17
Savoir-être	18
Fiche n°1 - épilations sourcils - aisselles - maillot - demi-jambes	20
Fiche n°2 - soins visages	21
Fiche n°3 - Soins de ongles	22
Fiche n°4 - soins de la peau des mains et des pieds	23
Fiche n°5 - maquillage du visage	24
Fiche n°6 - vente	25
Bilan de première année de CAP	26
Suivi de formation 2ème année - Enseignements pratiques	27
Savoir-être	28
Fiche n°1 - épilations bras - cuisses	30
Fiche n°2 - soins visages	31
Fiche n°3 - soins des ongles - en autonomie	32
Fiche n°4 - pose de vernis semi-permanent	33
Fiche n°5 - dépose de vernis semi-permanent	34
Fiche n°6 - Teintures des cils et sourcils	35
Fiche n°7 - Conduite d'une prestation UV	35
Fiche n°8 - Vente	37
Bilan de deuxième année de CAP	38
Annexes	39
Blocs de compétences	40
Règlement d'examen	42
Aides aux apprenti-e-s	43
Contacts utiles	44
Protocole COVID-19 *	47
Correspondance CFA / Entreprise	48

BIENVENUE AU CFA MARC RUYER !

Ce livret a été réalisé pour t'aider à réussir ton diplôme chez nous et préparer au mieux ton avenir professionnel. Tu y trouveras des renseignements tels que le nom et adresse mail de tes formateurs et des administratifs ou encore le règlement intérieur et le contrat pédagogique qu'il te faudra respecter.

Ce livret est sous ta responsabilité, pendant toute la durée de tes études ici.

Tu devras l'avoir sur toi à chaque cours et le présenter chaque début de semaine à ton maître d'apprentissage pour qu'il prenne connaissance de ta progression au CFA et qu'il renseigne les fiches de liaison.



L'ÉTABLISSEMENT



CFA Marc Ruyer
34-36, avenue des Canadiens - 76140 LE PETIT-QUEVILLY
02 35 62 09 89
contact@cfacoiffure.com
Directrice : Julie LEMAIRE
Directrice adjointe : Christiane GODARD

L'APPRENTI·E



Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Téléphone : _____
Mail : _____
Adresse : _____

L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Entreprise : _____
Chef d'entreprise : _____
Tuteur : _____
Téléphone : _____
Mail : _____
Adresse : _____

cachet de l'entreprise

PARENT 1

Nom et Prénom : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Mail : _____

signature

PARENT 2

Nom et Prénom : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Mail : _____

signature

LE PRÉSIDENT



Christophe DORÉ
Coiffeur depuis + de 20 ans

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



Julie LEMAIRE
Directrice
julielemaire@cfacoiffure.com



Christiane GODARD
Directrice adjointe
Suivi entreprise, suivi social
christianegodard@cfacoiffure.com



James COLAS
Responsable pédagogique
Référént handicap, Référént mobilité internationale
jamescolas@cfacoiffure.com



Gwénaëlle COUDRAY
Secrétaire et vie scolaire
gwenaellecoudray@cfacoiffure.com



Nathalie LEVASSEUR
Secrétaire et vie scolaire
nathalieleveasseur@cfacoiffure.com

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Adrien GILLES
Formateur EPS
adriengilles@cfacoiffure.com



Alexandra CLAVELOU
Formatrice éco-gestion
alexandraclavelou@cfacoiffure.com



Benoit VERSAVEL
Formateur coiffure
benoitversavel@cfacoiffure.com



Carine PASTOR
Formatrice coiffure
carinepastor@cfacoiffure.com



Christine DEMEZIÈRES
Formatrice esthétique
christinedemezieres@cfacoiffure.com



Chrystelle ROLLAND
Formatrice esthétique
chrystellerolland@cfacoiffure.com



Elsa DUHAMEL
Format
elsaduhamel@cfacoiffure.com



Émilie LENORMANT
Formatrice anglais
emilieleormant@cfacoiffure.com



Isabelle GODQUIN
Formatrice experte
isabellegodquin@cfacoiffure.com



Isabelle JONESCO
Formatrice esthétique
isabellejonesco@cfacoiffure.com



Karine GROUGI
Formatrice arts appliqués
karinegrougi@cfacoiffure.com



Karine ROMAIN
Formatrice coiffure
karineromain@cfacoiffure.com



Nathalie DORÉ
Formatrice coiffure
nathaliedore@cfacoiffure.com



Noé NANIYOULA
Formateur Biologie
noenaninyoula@cfacoiffure.com



Sandy DUPRÉ
Formatrice vente et communication
sandydupre@cfacoiffure.com



Sonia AUZOU
Formatrice coiffure
soniaauzou@cfacoiffure.com

LE CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Afin de garantir le meilleur déroulement possible pour la formation de l'apprenti·e, chacune des parties prenantes doit s'engager à respecter ce contrat pédagogique :

L'apprenti·e et au besoin son représentant légal s'engagent à :

- Être acteur de sa formation générale et professionnelle, en entreprise et au CFA, en coopérant avec son maître d'apprentissage et les formateurs du CFA
- Suivre l'ensemble des activités dispensées par le CFA
- Faire circuler et gérer le carnet de liaison CFA / Entreprise
- Partager avec le membre de l'équipe pédagogique proposé par le CFA, les difficultés personnelles, pédagogiques ou professionnelles qu'il pourrait rencontrer et qui gêneraient le déroulement du contrat
- Prévenir son employeur et le CFA de toute absence ou retard
- Respecter le règlement intérieur du CFA

L'employeur et le Maître d'apprentissage s'engage à :

- Former et évaluer l'apprenti·e
- Confier à l'apprenti·e des tâches adaptées à son niveau, l'encadrer pour chaque nouvelle tâche en s'assurant de la bonne compréhension des consignes et lui accorder tout au long du contrat une autonomie conforme à ses progrès
- Favoriser la coopération du maître d'apprentissage avec l'équipe pédagogique du CFA
- Faire suivre à l'apprenti·e la formation dispensée par le CFA
- Utiliser le livret d'apprentissage
- Communiquer au CFA les difficultés rencontrées avec l'apprenti·e

Le CFA Marc Ruyer et son équipe pédagogique s'engagent à :

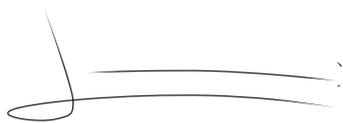
- Préparer l'apprenti·e au diplôme et à la vie professionnelle :
 - Dispenser et suivre la progression du jeune en centre
 - Assurer un accompagnement éducatif individualisé prenant en compte la situation personnelle de l'apprenti·e (motivation, situation familiale ...)
 - Inscrire l'apprenti·e à l'examen
- Établir les relations avec l'entreprise :
 - Mettre en service un livret d'apprentissage pour informer l'employeur sur la réalisation de la formation en centre et le comportement du jeune au CFA
 - Réaliser des visites aux entreprises (Visio, Co-présentiel)
- Organiser la formation

signature de l'apprenti·e

signature du représentant légal

signature du maître d'apprentissage

signature de la directrice du CFA



Le maître d'apprentissage (M.A), ou tuteur, est chargé de faciliter l'apprentissage et de suivre le jeune durant son cursus. C'est un-e accompagnateur-ice , un-e guide.

Les enjeux du tutorat pour le M.A. sont :

- Valoriser et reconnaître la qualité de travail de professionnels expérimentés en leur permettant de transmettre leur expertise dans le cadre de leur travail
- Établir une relation satisfaisante avec des jeunes sur la durée
- Réussir personnellement l'intégration de jeunes dans une organisation
- Parvenir à transmettre ses connaissances, savoir-faire, savoir-être (adaptation à un poste donné)
- Participer à l'insertion professionnelle d'un jeune, avoir un rôle social

Les enjeux du tutorat pour l'apprenant sont :

- Réussir son intégration dans une organisation du travail
- Obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle alors qu'il a pu être en situation d'échec scolaire
- Se prouver à lui-même qu'il est capable de tenir un travail, de réussir professionnellement
- Retrouver confiance en soi

LES MISSIONS DU M.A. :

Accueillir, aider, informer et guider l'apprenant qui participe à des actions de formation :

- Être un « intégrateur » : intégrer une nouvelle personne dans l'entreprise, faire connaître l'entreprise, ses rouages, ses interlocuteurs, la « culture ».
- Faire découvrir un métier, le faire aimer. Faire aimer l'entreprise, donner envie d'aller plus loin
- Comprendre qui est l'apprenant, son parcours, ses attentes, ses enjeux, son projet, identifier les intérêts professionnels de l'apprenant

Accompagner l'apprenant dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet professionnel :

- Être un « compagnon » : guider vers un professionnalisme, donner envie de s'investir, d'apprendre, de réussir.
- Organiser le parcours (activités de l'apprenant pour les périodes en entreprise), suivre la progression de l'apprenant

Contribuer à l'acquisition des connaissances, de compétences et d'aptitudes professionnelles

- Mettre en situation professionnelle « faire voir », « faire avec », « faire faire », « faire parler »
- Être un « expert » : organiser les moyens de développement de compétences.
- Rendre le travail formateur, réaliser la formation de l'apprenant autour de principes pédagogiques facilitant les apprentissages, s'adapter au niveau de son interlocuteur

Participer à l'évaluation des acquis :

- Être un « évaluateur » : faire un bilan de départ, analyser toutes les situations de travail, fixer des objectifs de progrès et évaluer les résultats



LES DROITS DE L'APPRENTI·E

En plus des aides spécifiques (voir page 43), l'apprenti·e bénéficie des mêmes droits que les salariés de l'entreprise, et de dispositions légales propres à sa situation d'apprenti :

- Bénéficier du statut de salarié et d'une période d'essai de 45 jours, consécutifs ou non, de présence en entreprise.
- Bénéficier de la protection sociale comme l'ensemble des salariés y compris pendant le temps passé au CFA.
- Capitaliser ses années de formation comme des années pleines à valoir sur sa retraite
- Bénéficier de la prise en charge par l'employeur des frais de transports en commun domicile / lieu de travail à hauteur de 50% dans les mêmes conditions que les autres salariés
- Bénéficier de congés payés à prendre pendant les périodes en entreprise (mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise, soit 25 jours ouvrés minimum pour un année complète)
- Disposer de 5 jours de congés spécifiques répartis sur la durée de la formation (en plus des congés légaux habituels) pour la préparation aux examens. Ces journées de révision sont organisées par le partenaire pédagogique et intégrées au planning annuel de la formation

LES DEVOIRS DE L'APPRENTI·E

- S'impliquer dans la formation comme dans l'entreprise.
- Faire preuve d'un savoir-être irréprochable envers la clientèle, son tuteur et les équipes du CFA.
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA.
- Tenir à jour ce livret de suivi, le présenter chaque semaine à son tuteur.
- Suivre les enseignements, les travaux dirigés, les travaux pratiques et satisfaire au contrôle des connaissances.
- Transmettre, le cas échéant, les justificatifs d'absence tels qu'ils sont définis par le code du travail. Les autres absences sont définies comme injustifiées.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le CFA Marc Ruyer, communauté éducative, est un lieu de vie et de travail. Sa mission, en tant qu'établissement de formation, est de mettre en œuvre une formation complémentaire à celle des entreprises partenaires et de préparer les apprenants aux examens en favorisant leur épanouissement personnel et professionnel.

Le règlement intérieur fixe le cadre de vie quotidienne du CFA à l'intérieur duquel l'apprenant se situe.

Le CFA fonctionne dans le respect global des compétences et des responsabilités de chacun (apprenti·e·s ou adultes en formation, familles, maître d'apprentissage, ainsi que tous les personnels du CFA).

Le présent règlement adopté par le conseil de perfectionnement s'applique également à tout apprenant ne relevant pas juridiquement de l'apprentissage.

Chaque partie s'engage à en accepter les termes et à les respecter.

Respect des personnes et des biens matériels

Il est du devoir de chacun :

- d'admettre la différence et d'user de tolérance en s'exprimant sans propos méprisants, injurieux ou blessants. Nul n'a le droit d'user de violences verbales ou physiques.
- d'adopter un comportement qui favorise le travail individuel ou collectif.

Dans un intérêt commun, chacun veillera à tout moment de la vie au CFA, à respecter les équipements, les locaux et leur propreté.

Le matériel se trouve à la fois à la disposition et sous la protection des apprenants : toute dégradation des locaux ou du matériel sera à la charge de l'apprenti·e ou de son représentant légal par le biais de sa responsabilité civile.

En ce qui concerne les biens personnels, le CFA décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Entrée et sortie du CFA

Les horaires de cours sont le matin de 8h30 à 12h20 et l'après-midi de 13h30 à 17h20.

Les jeunes sont autorisés à pénétrer dans le hall d'accueil à partir de 8 heures le matin et à partir de 13 heures 15 l'après-midi. Les salles d'enseignement ne sont accessibles qu'en présence d'un formateur.

Toute sortie de classe ne peut se faire sans l'accord du formateur et sous sa responsabilité.

Durant les pauses, aucun apprenant n'est autorisé à sortir de l'enceinte de l'établissement.

Autorisation de sortie : si une autorisation de sortie exceptionnelle est demandée au CFA, la direction ne donnera son autorisation qu'après avoir obtenu l'accord de l'entreprise (une pièce justificative sera versée au dossier de l'apprenant). Avant de sortir du CFA, l'apprenant devra signer l'autorisation de sortie exceptionnelle délivrée par le secrétariat et la remettre au formateur. Pour un retour anticipé en entreprise, à la demande de l'employeur, un apprenant mineur ne pourra quitter le CFA qu'avec l'accord préalable des parents.

En cas de maladie ou d'accident survenu au CFA, l'établissement de formation prévendra l'employeur et la personne désignée sur la fiche de renseignements fournie par l'apprenant en début d'année scolaire.

Selon la demande faite par la famille, un mineur ne pourra quitter l'établissement qu'avec la personne désignée par les parents et munie d'une pièce d'identité.

Pendant le temps de formation au CFA, les jeunes pourront être amenés à se déplacer pour des manifestations professionnelles ou culturelles (spectacles, défilés). Pour cela, une autorisation sera demandée au chef d'entreprise.

Emploi du temps : le chef d'établissement peut, à tout moment, modifier l'emploi du temps en fonction d'événements imprévus tels que absences de formateurs, stages, déroulement des examens.

Modalités de travail

Au CFA, les apprenants doivent toujours être en possession du matériel demandé par les formateurs (livret d'apprentissage, matériel scolaire ou professionnel, tenue de sport...) et pourvus de leurs modèles (à la demande du formateur de travaux pratiques).

Une tenue correcte est demandée en enseignement général, une tenue vestimentaire adaptée au milieu professionnel est exigée dans les ateliers de travaux pratiques :

- en coiffure, une tenue soit blanche soit noire soit noire et blanche
- en esthétique, une blouse blanche et un pantalon noir.

Le centre de ressources est accessible aux jeunes dans le cadre des travaux à effectuer pendant les cours en veillant au respect des consignes préalablement définies par le formateur. L'utilisation de la salle et du matériel informatique est exclusivement réservée à des fins pédagogiques (objectifs définis au préalable par les formateurs).

L'utilisation des portables et des appareils de musique est formellement interdite dans les locaux du CFA. En cas de besoin, ils pourront être utilisés à l'extérieur du bâtiment.

Ponctualité et assiduité

L'obligation d'assiduité à laquelle est tenu l'apprenant consiste à se soumettre aux horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps, à participer aux activités de formation et à se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances. L'assiduité est une des qualités fondamentales nécessaires pour la réussite de l'examen préparé et pour mener à bien son avenir professionnel.

En cas d'absence, l'apprenant est tenu d'informer le chef d'entreprise et le CFA

Les retards et les absences seront comptabilisés et communiqués au chef d'entreprise. L'avis d'absence doit être renseigné et visé par l'entreprise avant d'être retourné au CFA dans les plus brefs délais. Les absences justifiées (en apprentissage) sont :

- absence pour maladie ou suite à accident du travail d'une durée inférieure à 3 mois (fournir obligatoirement un arrêt de travail)
- absences pour événements familiaux (prévus par le code du travail)
- congés exceptionnels
- grèves de transport
- absences pour passer un examen
- formations en entreprise
- absences pour congé de maternité.

L'apprenant est tenu de fournir la pièce justificative de l'absence.

L'assiduité est attestée par le chef d'établissement.

Santé, Hygiène, Sécurité

Les consignes de sécurité doivent être strictement observées en tout état de cause, et particulièrement en cas d'alerte réelle ou simulée.

Il est interdit d'introduire une personne étrangère au CFA sans l'accord préalable de la Direction.

Il est strictement interdit de fumer dans l'établissement.

L'introduction d'objets susceptibles de mettre en cause la sécurité, ainsi que l'introduction et la consommation d'alcool ou de tout produit nuisible à la santé sont formellement interdites.

Hygiène : il est interdit de manger et/ou de boire dans tous les locaux réservés aux enseignements (l'eau est autorisée). Cependant, il est permis de se restaurer dans la salle prévue à cet effet, dans le hall d'accueil et dans la cour durant les pauses assurées par les formateurs en veillant au maintien de la propreté des locaux.

Urgences : le CFA n'est pas habilité à délivrer de médicaments. En cas d'urgence, après avoir prévenu la famille, la personne accidentée ou malade sera conduite par les professionnels de santé au centre hospitalier le plus proche.

Pratique de l'E.P.S : à chaque rentrée, chaque apprenant préparant un CAP est tenu de fournir un certificat médical précisant son inaptitude éventuelle à la pratique sportive.

Parking : les apprenants ne sont pas autorisés à garer leur véhicule dans l'enceinte de l'établissement, à l'exception des deux roues.

Sanctions disciplinaires

Les manquements persistants ou graves aux règles de vie définies par le règlement intérieur du CFA, seront sanctionnés par le chef d'établissement ou sur décision du conseil de discipline. L'objectif de la sanction vise à faire comprendre à l'apprenant la nécessité d'adopter un comportement compatible avec les exigences de son travail individuel et de la vie collective.

Les sanctions éventuelles sont :

- L'exclusion ponctuelle d'un cours (maintien au CFA avec un travail obligatoire)
- Un devoir supplémentaire
- Avertissement écrit adressé aux parents et au chef d'entreprise
- Exclusion temporaire du CFA

Les autorités disciplinaires habilitées à prononcer une sanction d'exclusion temporaire sont le directeur du CFA et le conseil de perfectionnement érigé en conseil de discipline.

Le conseil de discipline est composé :

- du chef d'établissement
- des représentants du personnel
- de l'apprenant concerné accompagné par sa famille
- du maître d'apprentissage ou chef d'entreprise
- du président de l'organisation professionnelle concernée
- d'un représentant du conseil de perfectionnement du C.F.A

Le pouvoir disciplinaire appartient à l'employeur (Code du Travail L122-40) pour toutes les sanctions qui ont une incidence directe sur le contrat d'apprentissage.

La comparution d'un apprenant devant le Conseil de discipline, en présence de sa famille et/ou de son chef d'entreprise, est obligatoirement précédée d'une convocation par lettre recommandée avec A.R. Les griefs sont énoncés de façon claire et précise.

Le conseil de discipline veillera à appliquer les règles concernant le droit à la défense, le principe du débat contradictoire, la sanction proportionnée à la faute commise. La décision sera prise par un vote à bulletin secret.

Les décisions du conseil de discipline prennent la forme d'un procès verbal et sont sans appel.

Fait à :

Le :

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé" :

signature de l'apprenti-e

signature du représentant légal

signature du maître d'apprentissage

signature de la directrice du CFA

Lu et approuvé

RESTE CONNECTÉ !

TON ADRESSE MAIL

Tout au long de tes années au CFA Marc Ruyer, nous communiquerons beaucoup par mail et privilégierons les outils collaboratifs en ligne.

Tu dois donc en posséder une et connaître son mot de passe. Nous te conseillons d'utiliser Gmail, une boîte mail en ligne gratuite et qui propose d'autres services utiles (traitement de texte, tableur, partage de fichiers,...).

Si tu as besoin, note ici tes codes (mais ne les partage pas, sauf avec Mme Godquin).

Adresse mail :

Mot de passe solide :

Conseils pour des mots de passe solides, uniques pour chaque site et appli, mais faciles à retenir :

- Utilise toujours le même symbole au début de ton mot de passe (?,!:#\$*&...)
- Utilise toujours les mêmes chiffres à la fin de ton mot de passe (code postal, date de naissance, téléphone,...)
- Met un mot entre les deux avec une ou plusieurs majuscules : cela peut-être le nom du site sur lequel tu es, ou ce à quoi il te fait penser. Change ce mot pour chaque site.
- Utilise ce système à chaque fois que tu t'inscris sur un nouveau site, une nouvelle appli,...

- Ne le partage pas, n'utilise pas les mêmes chiffres et symboles que ton ou ta voisin-e

Exemple 1 : !Gmail2021 ; !BoiteMail2021 ; !Instagram2021 ; !NetYparéo2021 / Exemple 2 : #Gmail2005 ; #BoiteMail2005 ; #Instagram2005 ; #NetYparéo2005

TA PLATEFORME DE RESSOURCES ÉDUCATIVES 360 LEARNING

cfacoiffure.360learning.com

Sur 360 Learning, tu auras accès à des exercices, des cours, des tutos... qui seront à travailler en cours et chez toi.

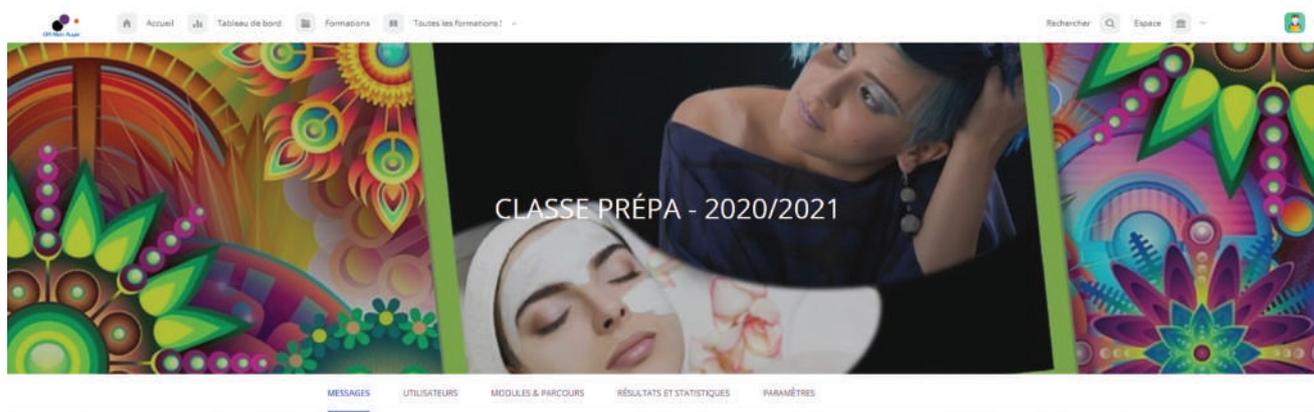
Il est donc important de t'y inscrire.

Tu vas bientôt recevoir un mail de la part de Mme Godquin pour la plateforme 360 Learning.

- Cliquer sur « Rejoindre le groupe » ou « Accéder au parcours »
- Ne pas télécharger l'appli pour le moment mais cliquer sur « Version WEB »
- Entrer ton nom, ton prénom et créer un mot de passe

Identifiant :

Mot de passe solide :



TON CAHIER DE TEXTE SUR LE PORTAIL NETYPAREO

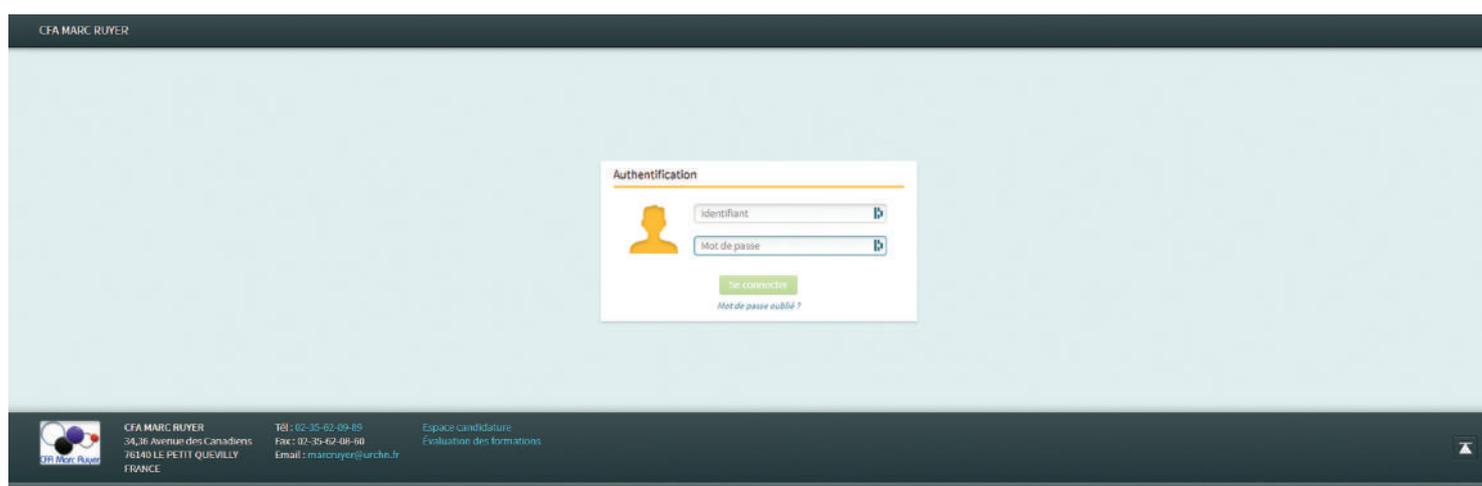
cfa-marc-ruyer.ymag.cloud

Tu vas bientôt recevoir un mail de la part de Mme Coudray pour le portail NetYparéo.

- Aller à l'adresse indiquée et mettre le mot de passe provisoire que Mme Coudray aura envoyé :
- Ton identifiant sera ton nom de famille
- Entrer le même mot de passe que pour la plateforme 360 Learning.

Identifiant :

Mot de passe solide :



LE WiFi DES APPRENTI·E·S

PoleBeauteNdie_Public

Pas de mot de passe

*Lors de la connexion une page s'ouvre, connecte toi à l'aide de tes identifiants
Gmail ou Twitter.*

NOS RÉSEAUX SOCIAUX



@CFAMRUYER



Trouver un emploi ou un apprentissage en coiffure ou esthétique
Groupe "Petites annonces du CFA Marc Ruyer"

SUR LE MÊME THÈME



Formations coiffure pour chef d'entreprise et salariés
@IFCERACADEMIE



Le Président du CFA Marc Ruyer
@christophe.dore76210



Le syndicat de la coiffure en Normandie
@UNECNormandie



Lycée Coiffure Albert Pourrière
@LyceeAPourriere

TEST DE POSITIONNEMENT

Pour t'accompagner au mieux pendant ton cursus au CFA Marc Ruyer, nous avons besoin de savoir deux ou trois petites choses sur toi, ta manière d'apprendre et ton niveau en général.

Merci de répondre le plus sincèrement possible, et si tu ne sais pas, rien de grave, ce questionnaire n'est pas noté 😊

				?
Adapter et soigner ma présentation (apparence physique)				
Manifester une certaine confiance en soi				
Être dynamique, motivé(e)				
Écouter et questionner				
Être souriant(e), aimable, poli(e)				
Intervenir de façon spontanée, à propos				
Communiquer, s'exprimer avec aisance				
Être un élément « moteur »				
Être attentif(ve), réfléchi(e)				
Être persévérant(e), ne pas abandonner facilement				
M'informer				
Rechercher (recherches documentaires, etc)				
Lire, décoder un vocabulaire professionnel				
Tenir compte des remarques				
Réaliser certaines tâches seul(e) (éventuellement)				
Prendre des initiatives (éventuellement)				
Respecter autrui				
Respecter les horaires				
Respecter le matériel				
Bien m'organiser				
Être ordonné(e), méthodique				
Ranger les outils et matériels en fin d'activité				
Respecter les règles d'hygiène et de sécurité				
Respecter les consignes données				
Choisir le produit ou le matériel adapté				

EMPLOI DU TEMPS 2021-2022

Semaine 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
8h30				
9h30				
10h30				
11h30				
13h30				
14h30				
15h30				
16h30				

Semaine 2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
8h30				
9h30				
10h30				
11h30				
13h30				
14h30				
15h30				
16h30				

EMPLOI DU TEMPS 2022-2023

Semaine 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	
8h30					
9h30					
10h30					
11h30					
13h30					
14h30					
15h30					
16h30					

Semaine 2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	
8h30					
9h30					
10h30					
11h30					
13h30					
14h30					
15h30					
16h30					

SUIVI DE FORMATION

1^{ÈRE} ANNÉE

SUIVI DES ACTIVITÉS ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le suivi des cours en matières
générales (Français, Maths, Bio,...)
est accessible aux apprenti·e·s et aux
Maîtres d'apprentissage sur le cahier
de texte en ligne :
cfa-marc-ruyer.ymag.cloud





SUIVI DE FORMATION

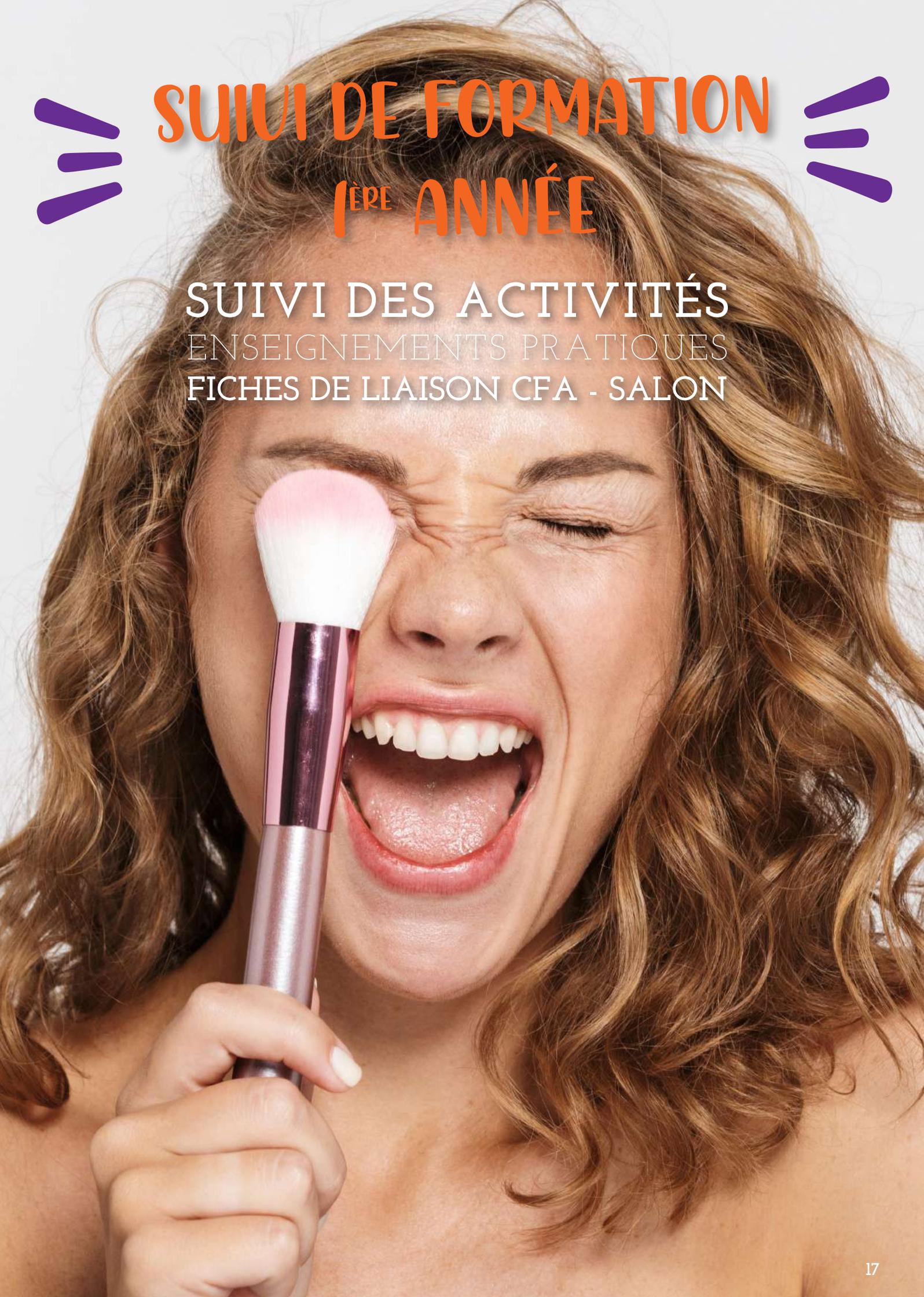


1^{ÈRE} ANNÉE

SUIVI DES ACTIVITÉS

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

FICHES DE LIAISON CFA - SALON



Semestre 1	Entreprise			CFA			Observations / axes d'amélioration
	NA	AC	A	NA	AC	A	

COMMUNICATION

Présentation adaptée et soignée							
Langage correct et adapté							
Attitude avenante avec la clientèle							

MOTIVATION

Exécute ses tâches avec motivation							
S'intéresse à la clientèle et au fonctionnement du salon/institut							
Est dynamique							
Sait se montrer autonome							
A l'esprit d'initiative							
Est entreprenant(e)							

ESPRIT D'ÉQUIPE

S'intègre dans l'équipe							
Sait écouter les consignes et conseils de l'équipe							
Tient compte des remarques ou critiques constructives							
A l'esprit de collaboration							
Attitude avenante avec l'équipe							

COMPRÉHENSION

Assimile des consignes qui lui sont données							
Pose des questions							
S'interroge sur les pratiques							

MÉTHODES

Sait s'organiser							
Est ordonné(e)							
Est méthodique							

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

Semestre 2

Entreprise

CFA

Observations / axes d'amélioration

NA AC A NA AC A

COMMUNICATION

Présentation adaptée et soignée

Langage correct et adapté

Attitude avenante avec la clientèle

MOTIVATION

Exécute ses tâches avec motivation

S'intéresse à la clientèle et au fonctionnement du salon/institut

Est dynamique

Sait se montrer autonome

A l'esprit d'initiative

Est entreprenant(e)

ESPRIT D'ÉQUIPE

S'intègre dans l'équipe

Sait écouter les consignes et conseils de l'équipe

Tient compte des remarques ou critiques constructives

A l'esprit de collaboration

Attitude avenante avec l'équipe

COMPRÉHENSION

Assimile des consignes qui lui sont données

Pose des questions

S'interroge sur les pratiques

MÉTHODES

Sait s'organiser

Est ordonné(e)

Est méthodique

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti·e

signature du formateur CFA

FICHE N°1 - ÉPILATIONS SOURCILS - AISSELLES - MAILLOT - DEMI-JAMBES (EP2)

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Gestes pré-épilatoires										
Observation du sens de pousse des poils										
Sélection des instruments et produits adaptés										
Application des cires à épiler										
Retrait des cires à épiler										
Gestes post-épilatoires										
Utilisation de la pince à épiler										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Gestes pré-épilatoires										
Observation du sens de pousse des poils										
Sélection des instruments et produits adaptés										
Application des cires à épiler										
Retrait des cires à épiler										
Gestes post-épilatoires										
Utilisation de la pince à épiler										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

FICHE N°2 - SOINS VISAGES (EPI)

Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Diagnostiquer un type et des états de peau										
Étude de fiches clientèle										
Démaquillage										
Gommage										
Utilisation d'appareils spécifiques										
Modelage										
Pose de masque										
Application des produits de fin de soins										

Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Diagnostiquer un type et des états de peau										
Étude de fiches clientèle										
Démaquillage										
Gommage										
Utilisation d'appareils spécifiques										
Modelage										
Pose de masque										
Application des produits de fin de soins										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprentie

signature du formateur CFA

FICHE N°3 - SOINS DE ONGLES

(EP2)

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Démaquillage										
Limage										
Polissage										
Travail des cuticules et envies										
Pose de vernis classiques										
Pose de vernis semi-permanents (notions)										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Démaquillage										
Limage										
Polissage										
Travail des cuticules et envies										
Pose de vernis classiques										
Pose de vernis semi-permanents (notions)										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

FICHE N°4 - SOINS DE LA PEAU DES MAINS ET DES PIEDS (EPI)

Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Gommage										
Modelage										
Pose de masques										

Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Gommage										
Modelage										
Pose de masques										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprentie

signature du formateur CFA

FICHE N°5 - MAQUILLAGE DU VISAGE (EPI)

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Adaptation des déclinaisons de maquillage										
Application de la base										
Correction										
Travail du teint										
Travail des paupières										
Travail des sourcils										
Travail des lèvres										
Application de faux cils										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Adaptation des déclinaisons de maquillage										
Application de la base										
Correction										
Travail du teint										
Travail des paupières										
Travail des sourcils										
Travail des lèvres										
Application de faux cils										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

FICHE N°6 - VENTE

(EP3)

Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Accueil de la clientèle										
Recherche des soins										
Vente et conseils de produits et prestations										
Réponse à l'objection										
Encaissement										
Parfumage										
Prise de congés										

Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Accueil de la clientèle										
Recherche des soins										
Vente et conseils de produits et prestations										
Réponse à l'objection										
Encaissement										
Parfumage										
Prise de congés										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprentie

signature du formateur CFA

Année 2021 - 2022	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Épilations (sourcils, aisselles, maillot, demi-jambes)										
Soins visage										
Soins des ongles										
Soins de la peau (mains et pieds)										
Maquillage du visage										
Communication										
Vente										
Rapidité d'exécution des tâches										
Rigueur et minutie dans l'exécution des tâches										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA



SUIVI DE FORMATION



2^{ÈME} ANNÉE

SUIVI DES ACTIVITÉS
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES
FICHES DE LIAISON CFA - SALON



Semestre 1	Entreprise			CFA			Observations / axes d'amélioration
	NA	AC	A	NA	AC	A	

COMMUNICATION

Présentation adaptée et soignée							
Langage correct et adapté							
Attitude avenante avec la clientèle							

MOTIVATION

Exécute ses tâches avec motivation							
S'intéresse à la clientèle et au fonctionnement du salon/institut							
Est dynamique							
Sait se montrer autonome							
A l'esprit d'initiative							
Est entreprenant(e)							

ESPRIT D'ÉQUIPE

S'intègre dans l'équipe							
Sait écouter les consignes et conseils de l'équipe							
Tient compte des remarques ou critiques constructives							
A l'esprit de collaboration							
Attitude avenante avec l'équipe							

COMPRÉHENSION

Assimile des consignes qui lui sont données							
Pose des questions							
S'interroge sur les pratiques							

MÉTHODES

Sait s'organiser							
Est ordonné(e)							
Est méthodique							

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti.e

signature du formateur CFA

COMMUNICATION

Présentation adaptée et soignée

Langage correct et adapté

Attitude avenante avec la clientèle

MOTIVATION

Exécute ses tâches avec motivation

S'intéresse à la clientèle et au fonctionnement du salon/institut

Est dynamique

Sait se montrer autonome

A l'esprit d'initiative

Est entreprenant(e)

ESPRIT D'ÉQUIPE

S'intègre dans l'équipe

Sait écouter les consignes et conseils de l'équipe

Tient compte des remarques ou critiques constructives

A l'esprit de collaboration

Attitude avenante avec l'équipe

COMPRÉHENSION

Assimile des consignes qui lui sont données

Pose des questions

S'interroge sur les pratiques

MÉTHODES

Sait s'organiser

Est ordonné(e)

Est méthodique

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti·e

signature du formateur CFA

FICHE N°1 - ÉPILATIONS BRAS - CUISSSES

(EP2)

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Gestes pré-épilatoires										
Observation du sens de pousse des poils										
Sélection des instruments et produits adaptés										
Application des cires à épiler										
Retrait des cires à épiler										
Gestes post-épilatoires										
Utilisation de la pince à épiler										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Gestes pré-épilatoires										
Observation du sens de pousse des poils										
Sélection des instruments et produits adaptés										
Application des cires à épiler										
Retrait des cires à épiler										
Gestes post-épilatoires										
Utilisation de la pince à épiler										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

FICHE N°2 - SOINS VISAGES

(EPI)

Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Diagnostiquer un type et des états de peau										
Étude de fiches clientèle										
Démaquillage										
Gommage										
Utilisation d'appareils spécifiques										
Modelage relaxant et manœuvres actives spécifiques										
Pose de masque										
Application des produits de fin de soins										

Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Diagnostiquer un type et des états de peau										
Étude de fiches clientèle										
Démaquillage										
Gommage										
Utilisation d'appareils spécifiques										
Modelage relaxant et manœuvres actives spécifiques										
Pose de masque										
Application des produits de fin de soins										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

FICHE N°3 - SOINS DES ONGLES - EN AUTONOMIE

(EP2)

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Démaquillage										
Limage										
Polissage										
Travail des cuticules et envies										
Pose de vernis classiques										
Pose de vernis french manucure										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Démaquillage										
Limage										
Polissage										
Travail des cuticules et envies										
Pose de vernis classiques										
Pose de vernis french manucure										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

FICHE N°4 - POSE DE VERNIS SEMI-PERMANENT (EP2)

Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Éliminer les cuticules										
Dépollir les ongles										
Application du primer										
Application de la base UV ou led										
Application de deux couches de couleur										
Respect des durées de catalysation UV ou led										
Application Top Coat										
Application du Cleaner										

Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Éliminer les cuticules										
Dépollir les ongles										
Application du primer										
Application de la base UV ou led										
Application de deux couches de couleur										
Respect des durées de catalysation UV ou led										
Application Top Coat										
Application du Cleaner										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

FICHE N°5 - DEPOSE DE VERNIS SEMI-PERMANENT (EP2)

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Dépollir le Top Coat										
Appliquer le Magic Remover										
Éliminer le vernis semi-permanent à l'aide du repousse cuticule métallique										
Parfaire la dépose à l'aide du polissoir										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Dépollir le Top Coat										
Appliquer le Magic Remover										
Éliminer le vernis semi-permanent à l'aide du repousse cuticule métallique										
Parfaire la dépose à l'aide du polissoir										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

FICHE N°6 - TEINTURES DES CILS ET SOURCILS

(EP2)

Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Sélection de la teinte du colorant										
Préparation du mélange colorant et oxydant										
Application du colorant										
Respect du temps de pose										
Retrait du colorant										
Gestes de fin de soin										

Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Sélection de la teinte du colorant										
Préparation du mélange colorant et oxydant										
Application du colorant										
Respect du temps de pose										
Retrait du colorant										
Gestes de fin de soin										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprentie

signature du formateur CFA

FICHE N°7 - CONDUITE D'UNE PRESTATION UV

(EP2)

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Diagnostiquer un phototype										
Adapter la durée d'une séance en fonction des caractéristiques d'un phototype										
Connaître la législation et la réglementation en vigueur concernant la mise à disposition du public des appareils de bronzage										
Indiquer à la clientèle les recommandations et les précautions d'emploi lors des expositions aux UV										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Diagnostiquer un phototype										
Adapter la durée d'une séance en fonction des caractéristiques d'un phototype										
Connaître la législation et la réglementation en vigueur concernant la mise à disposition du public des appareils de bronzage										
Indiquer à la clientèle les recommandations et les précautions d'emploi lors des expositions aux UV										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Accueil de la clientèle										
Recherche des soins										
Vente et conseils de produits et prestations										
Réponse à l'objection										
Encaissement										
Parfumage										
Prise de congés										

Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Accueil de la clientèle										
Recherche des soins										
Vente et conseils de produits et prestations										
Réponse à l'objection										
Encaissement										
Parfumage										
Prise de congés										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

Année 2022 - 2023	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Épilations (bras et cuisses)										
Soins visage										
Soins des ongles										
Pose de vernis semi-permanent										
Dépose de vernis semi-permanent										
Communication										
Teinture cils et sourcils										
Conduite d'une prestation UV										
Vente										
Rapidité d'exécution des tâches										
Rigueur et minutie dans l'exécution des tâches										
Autonomie										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprentie

signature du formateur CFA

ANNEXES

RÉFÉRENTIEL - BLOCS DE COMPÉTENCES

RÈGLEMENT D'EXAMEN

AIDES AUX APPRENTI·E·S

NUMÉROS UTILES

PROTOCOLE COVID

CORRESPONDANCE CFA - ENTREPRISE



BLOCS DE COMPÉTENCES

Le diplôme est découpé en blocs de compétences comme indiqué dans le référentiel officiel du CAP esthétique cosmétique et parfumerie. Ils permettent de lister clairement toutes les compétences nécessaires à l'obtention du diplôme. Tu retrouveras ces compétences tout au long des 2 ans.

Plus d'infos sur le référentiel sur notre site cfacoiffure.com/nos-formations-coiffure-rouen ou sur francecompetences.fr (fiche n° RNCP31041)

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
<p>RNCP31041BC01</p> <p>UP1 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>RNCP31041BC02</p> <p>UP2 - Techniques esthétiques liées aux phanères</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>RNCP31041BC03</p> <p>UP3 - Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et prendre en charge la clientèle - Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques - Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations - Organiser un planning de rendez-vous - Participer à la vie de l'institut de beauté et de bien-être <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>RNCP31041BC04</p> <p>UG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique</p>	<p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>

<p>RNCP31041BC05</p> <p>UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques</p>	<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</p> <p>Expérimenter</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>RNCP31041BC06</p> <p>UG3 - Education physique et sportive</p>	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <p>Réaliser une performance motrice maximale</p> <p>Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</p> <p>Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</p> <p>Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</p> <p>Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>RNCP31041BC07</p> <p>UG4 - Langue vivante étrangère</p>	<p>Compétences de niveau A2 du CECRL</p> <p>S'exprimer oralement en continu</p> <p>Interagir en langue étrangère</p> <p>Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>RNCP31041BC08</p> <p>UF - Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique - Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques oeuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieur à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut-être dispensé des épreuves correspondantes.

Afin de justifier de l'obtention des blocs de compétences, votre relevé de notes vous sera demandé à l'inscription

Spécialité Esthétique Cosmétique Parfumerie de certificat d'aptitude professionnelle

Épreuves	Unités	Coeff.	Mode d'évaluation
UNITÉS PROFESSIONNELLES			
EP1 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	UP1	6 ⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾ et ponctuel pratique et écrit (3h45 ⁽³⁾)
EP2 - Techniques esthétiques liées aux phanères	UP2	4	CCF ⁽²⁾ et ponctuel pratique et écrit (2h30 ⁽³⁾)
EP3 - Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	UP3	4	CCF et ponctuel oral (40 min)
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL			
EG1 - Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique *	UG1	3	CCF et ponctuel écrit et oral (2h15)
EG2 - Mathématiques - physique - chimie *	UG2	2	CCF et ponctuel écrit (2h)
EG3 - Éducation physique et sportive *	UG3	1	CCF et ponctuel
EG4 - Langues vivantes *	UG4	1	CCF et ponctuel oral (0h20)
Épreuves facultatives - Arts appliqués et cultures artistiques ⁽⁴⁾ *	UF	1	CCF et ponctuel pratique et écrit (1h30)

(1) - dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) - CCF : Contrôle en cours de formation

(3) - dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

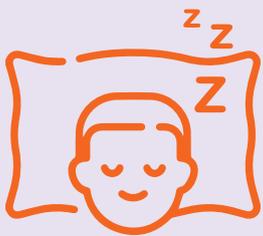
(4) - seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

* Information : En conséquence de la publication des arrêtés du 03 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les intitulés, coefficients, modalités et durées des épreuves générales sont appelés à être redéfinis par un arrêtés ministériel publié ultérieurement.



Premier équipement

Les premiers outils de coiffure ou d'esthétique sont pris en charge par le CFA Marc Ruyer. Tout y est inclus en fonction de votre métier ! Ciseaux, pinceaux, maquillage, peignes, brosses, peignoirs, ...
Tout le matériel pour bien débiter !



L'aide Mobil-Jeune

Il s'agit d'une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois.

Plus d'infos : mobilijeune.actionlogement.fr



Carte d'étudiant des métiers

Elle permet à tous les étudiants de moins de 26 ans en apprentissage de bénéficier d'avantages et de réductions en France.

Pour obtenir cette carte, il faut en faire la demande à la vie scolaire du CFA



L'avance Loca-Pass

Dispositif qui permet de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois. Son montant est de 1 200 € maximum.

Plus d'infos : locapass.actionlogement.fr



Aide au permis de conduire

Afin d'aider les apprentis à financer leur permis de conduire, l'Etat propose une aide de 500 €. Cette aide est accordée sans conditions de ressources et sans avoir besoin de justifier des déplacements entre le CFA et l'employeur.

Plus d'infos : alternance.emploi.gouv.fr ou à la vie scolaire



Prime d'activité

En étant en alternance vous êtes éligible à la prime d'activité. Versée mensuellement, elle vient en complément de votre salaire. Pour cela il suffit d'en faire la demande sur le site de la CAF et de s'actualiser tous les trimestres.

Plus d'infos : caf.fr

CONTACTS UTILES

<p>☎ 15 SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p>☎ 17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>☎ 18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>	<p>☎ 3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>
<p>☎ 112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p>	<p>114</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>	<p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>
			<p>☎ 39 19</p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>
			<p>☎ 115</p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>
			<p>☎ 119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
			<p>☎ 116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

VIOLENCES / MALTRAITANCE

Enfance en danger	119
Stop Harcèlement à l'école	3020
Violences Femmes Info	3919
Viol Femmes Informations	0800 05 95 95
Jeunes Violence Écoute	0800 20 22 23

HANDICAP

Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

Eure	www.mdp27.fr 02 32 31 96 13
Seine-Maritime	02 32 18 86 87

SANTÉ

Centres de soins gratuits

Des lieux pour bénéficier gratuitement ou à moindre coût d'un examen de santé, de soins médicaux, de moyens de contraception, etc	normandie.ars.sante.fr
Fil Santé Jeunes	0800 235 236
Sida Info Service	0800 840 800
Joindre un généraliste après 20h, week-end et jours fériés	116 117

CONTRACEPTION

La délivrance de la plupart des contraceptifs nécessite une ordonnance médicale mais pas obligatoirement le consentement des parents pour les mineurs.	choisirsacontraception.fr
Vous pouvez prendre rendez-vous dans un centre de planification et d'éducation familiale proche de chez vous	
Vous pouvez également consulter un professionnel de santé habilité	annuaire.sante.ameli.fr 0800 08 11 11

ADDICTIONS

Alcool Info Service	0 980 980 930
Drogues Info Service	0 800 23 13 13
Écoute Cannabis	0 980 980 940
Joueurs Info Service	09 74 75 13 13
Écoute dopage	08100 12 20 00

LOGEMENT

La Caisse d'Allocations Familiales

La CAF attribue des "aides personnelles au logement" (APL). Leurs montants varient en fonction du montant de votre loyer, de vos revenus, de la nature de votre logement et de votre lieu d'habitation.	caf.fr
---	--------

Action Logement

Pour financer votre dépôt de garantie, vous avez l'Avance LOCA-PASS® qui est un prêt à taux zéro. Elle peut atteindre 1 200 € et peut être remboursée en 25 mensualités maximum d'au moins 20 €. Le versement est effectué directement à votre bailleur ou à vous-même.	actionlogement.fr
Pour financer votre caution, vous avez la « Garantie VISALE ». Ce dispositif de cautionnement, gratuit, facilite l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans. « VISALE » remplace la caution parentale et permet de se porter garant pour vous pendant toute la durée d'occupation du logement et sécurise votre propriétaire	
Si vous avez moins de 30 ans, en formation en alternance et si votre revenu est inférieur ou égal au Smic brut ; vous pouvez demander l'aide « Mobili-Jeune® » (entre 10 € et 100 € par mois pendant un an - Possibilité de renouveler) . Elle permet de financer la prise d'un logement pendant la durée de votre formation	

Le Pass'Installation du Département de la Seine-Maritime

Si vous avez entre 18 et 30 ans et que vous vous installez pour la 1ère fois dans votre logement, le Conseil Départemental de Seine Maritime peut vous accorder un bon d'achat de 100 € pour vous équiper chez différents partenaires « solidaires ».	seinemaritime.fr
---	------------------

Le Pack Installation du Département de l'Eure

Si vous avez entre 18 et 35 ans ; vous déménagez dans l'Eure après avoir décroché un emploi... Le Département 27 peut vous accorder une aide de 300 € pour vous aider à vous équiper	02 32 31 97 17
--	----------------

Association Départementale d'Information sur le Logement

En cas de problème d'insalubrité de votre logement, vous pouvez contacter l'ADIL qui vous informera et conseillera gratuitement, sur rendez-vous ou par téléphone, sur la réglementation applicable à votre situation (conseils juridiques, financiers et fiscaux).	0 806 706 806
---	---------------

AIDES AUX ALTERNANTS

Aide au permis de conduire	
Afin d'aider les apprentis à financer leur permis de conduire, l'Etat propose une aide de 500 €. Cette aide est accordée sans conditions de ressources et sans avoir besoin de justifier des déplacements entre le CFA et l'employeur.	alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance
Prime d'activité	
En étant en alternance vous êtes éligible à la prime d'activité. Versée mensuellement, elle vient en complément de votre salaire. Pour cela il suffit d'en faire la demande sur le site de la CAF et de s'actualiser tous les trimestres.	caf.fr
Carte d'étudiant des métiers	
Elle permet à tous les étudiants de moins de 26 ans en apprentissage de bénéficier d'avantages et de réductions en France. Pour obtenir cette carte, il faut en faire la demande à la vie scolaire de l'établissement.	0 800 05 00 00

LES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'EMPLOI ET DE L'ORIENTATION

Le réseau des Missions Locales	
La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle	missionslocalesnormandie.fr
Parcours Métier en Normandie	
Service de la Région Normandie, il vous accompagne dans votre orientation, réorientation, votre formation ou votre recherche d'emploi.	parcours-metier.normandie.fr
Les centres d'information et d'orientation (CIO)	
Les CIO accueillent tout public et en priorité des jeunes scolarisés et de leur famille. Ils informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions.	www.ac-normandie.fr/centres-d-information-et-d-orientation-121564
L'ONISEP	
L'Onisep a pour vocation d'informer sur les formations, les métiers, les secteurs professionnels. Il guide les jeunes et leur famille dans leurs choix de parcours de formation et de projet professionnel, et fournit des ressources aux équipes éducatives qui aident les jeunes dans leur démarche d'orientation.	onisep.fr
La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie (CMA)	
La CMA accompagne et conseille les artisans et futurs artisans dans chaque étape de leur vie professionnelle : formation (initiale et continue), préparation à l'installation, formalités de création/reprise d'entreprise, de développement et de cessation d'activité. Elle élabore et met en œuvre une politique régionale en faveur des artisans et de leurs entreprises.	cma-normandie.fr

Vous souhaitez un entretien personnel pour être accompagné ?

Directrice adjointe

Orientation, ré-orientation, relation entreprise et suivi social

Christiane Godard

christianegodard@cfacoiffure.com

Responsable pédagogique

Responsable handicap et mobilité internationale et nationale

James Colas

jamescolas@cfacoiffure.com

Vous rencontré un problème durant votre apprentissage ?

Harcelement, problème de santé, souci administratif, organisation des cours, rupture de contrat,...

Contactez-nous dès maintenant :

cfacoiffure.com/je-rencontre-un-probleme

RENTRÉE 2021-2022 LES RÈGLES D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET D'ENTRETIEN AU CFA

Le lavage des mains est obligatoire :

Le lavage et le séchage doivent être soigneux. Si possible, le séchage se fait en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. La désinfection est obligatoire avant l'entrée dans une salle de cours (gel hydroalcoolique à votre disposition dans chaque salle).

Le port du masque est obligatoire :

Il s'agit soit d'un masque « grand public filtration supérieure à 90% » (correspondant au masque dit de « catégorie 1 »), soit d'un masque de type chirurgical. Il couvre à la fois le nez, la bouche et le menton. Les visières ne sont pas une alternative au port du masque.

L'hygiène à avoir au CFA

Pour éviter au maximum la prolifération des bactéries et virus, une désinfection renforcée doit être effectuée :

- **Le matériel =>** Désinfecter les outils à l'aide de lingettes désinfectantes avant et après chaque utilisation
- **Les locaux =>** Ne pas manger dans les couloirs ni dans les salles, même lors des pauses. L'aération des salles sera effectuée par les formateurs entre chaque cours (mesure essentielle de prévention des situations à risque d'aérosolisation du SARS-CoV-2).
- **Le linge que vous utilisez pour votre client =>** À changer systématiquement entre chaque client et à laver à 60° de préférence avant la prochaine utilisation.
- **Le mobilier =>** Laver fréquemment et désinfecter les tables de travail et les bacs, à l'aide d'une solution mise à votre disposition sous forme de spray par le CFA ou à l'aide de vos lingettes (produit actif sur le virus SARSCoV-2).

Date : ____/____/2021

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti.e

signature du représentant légal

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....

Date :

Objet :

Message :

.....

.....

.....



PÔLE BEAUTÉ NORMANDIE

Savoir-Faire & Transmission



IFCER
-ACADÉMIE-



UNEC
Union Nationale des Entreprises de Coiffure
Normandie

ÉCOLES DES MÉTIERS DE LA BEAUTÉ

Bac pro métier de la coiffure

Bac pro perruquier posticheur

CAP Coiffure

CAP Esthétique

Mention complémentaire coiffure

BP coiffure

BP esthétique

BM III coiffure

Services et conseils aux entreprises

▶ N°Vert 0 800 27 76 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



CFA Marc Ruyet - 34,36 avenue des Canadiens 76140 Le Petit-Quevilly
contact@cfacoiffure.com - 02 35 62 09 89
URSSAF 763 725 216401 - SIRET : 402 390 751 000 45 - APE : 804 C